

Communauté locale Parc de Frontenac

RLS de Granit

Les citoyens et les acteurs du milieu se prononcent

ÉDITION 2011

Portrait quantitatif

- Il s'agit de l'un des territoires le moins densément peuplé de l'Estrie, où les gens ont le plus tendance à conserver le même logement, dû notamment au nombre élevé de propriétaires résidants.
- La structure démographique est assez différente de celle du Québec: la communauté compte moins de jeunes et plus de personnes âgées.
- Des efforts supplémentaires sont à faire pour valoriser la diplomation au niveau secondaire: on note un faible niveau de scolarité, plusieurs emplois dans la vente et les services et un revenu d'emploi parmi les plus bas de la région chez les femmes.
- La communauté compte moins de personnes vivant seules, mais parmi celles qui le sont, on note une plus grande dépendance aux transferts gouvernementaux, particulièrement chez les personnes âgées.
- En dépit d'une défavorisation matérielle, c'est une communauté favorisée sur le plan social car il y a moins de personnes séparées, divorcées ou veuves, de familles monoparentales et de personnes seules de 15 ans ou plus, comparativement au Québec.

Tableau de bord des communautés de l'Estrie – DEUXIÈME ÉDITION

INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIOÉCONOMIQUES

Communauté locale « Parc de Frontenac »
MRC du Granit

Ce que les chiffres nous disent¹

Une connaissance fine de chaque collectivité est essentielle pour travailler efficacement à son développement. En ce sens, le projet de Tableau de bord des communautés de l'Estrie vient fournir un portrait à l'échelle de 66 communautés locales d'environ 5 000 personnes ayant été définies par 73 acteurs clés de l'Estrie. Le choix des indicateurs à intégrer au Tableau de bord a été fait avec la collaboration de plusieurs partenaires intersectoriels.

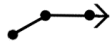
Lors de sa première édition, le Tableau de bord compilait et analysait des informations du recensement 2006 de Statistique Canada et des renseignements provenant de banques de données en surveillance du ministère de la Santé et des Services sociaux ou d'autres organismes.

Dans cette deuxième édition, le Tableau de bord diffuse principalement les données du recensement 2011 et de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de Statistique Canada.

Légende pour l'illustration des tendances 2001 à 2011 (si applicable)

Symbole	Signification du symbole
---	Séquence chronologique 2001-2006-2011 incomplète ou comparaison historique hasardeuse impliquant une donnée de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM 2011).
●—●—●→	Stabilité en 2001, 2006 et 2011
●—●↗→	Stabilité de 2001 à 2006, puis augmentation de 2006 à 2011
●—●↘→	Stabilité de 2001 à 2006, puis diminution de 2006 à 2011
●↗→	Augmentation constante en 2001, 2006 et 2011
●↘→	Diminution constante en 2001, 2006 et 2011
●↘—●→	Diminution de 2001 à 2006, puis stabilité de 2006 à 2011
●↗—●→	Augmentation de 2001 à 2006, puis stabilité de 2006 à 2011
●↘↗→	Diminution de 2001 à 2006, puis augmentation de 2006 à 2011
●↗↘→	Augmentation de 2001 à 2006, puis diminution de 2006 à 2011

1. Dans la présente analyse, les données de la communauté sont comparées à celles de la province. Ces données locales ont parfois été comparées à celles des autres communautés estriennes lorsqu'elles se situaient parmi les valeurs les plus faibles ou les plus élevées de la région.



Malgré certaines variations, la taille de la population de la communauté est demeurée sensiblement la même de 2001 à 2011, tournant autour de 5 500 habitants. Entre 2006 et 2011, la population locale a augmenté d'à peine 0,2 %.

La communauté locale de Parc de Frontenac est composée des six municipalités suivantes : Courcelles (1 005 habitants), Lambton (1 585 habitants), Saint-Romain (707 habitants), Saint-Sébastien (697 habitants), Stornoway (559 habitants) et Stratford (1 062 habitants).



On recense huit habitants au kilomètre carré. Cette densité de population est semblable à celle de la MRC du Granit (8,2 habitants/km²). Il s'agit de l'une des communautés les moins densément peuplées de l'Estrie (**59^e RANG/66**).

Dans l'ensemble, la structure démographique de la communauté diffère de celle de la province. Les jeunes de moins de 18 ans (17,8 % c. 19,1 %) et les adultes de 18 à 64 ans (60,7 % c. 65,2 %) sont en proportion moins nombreux à Parc de Frontenac, alors qu'on y enregistre proportionnellement plus de personnes âgées de 65 ans ou plus (21,8 % c. 15,7 %) qu'au Québec en 2011. D'ailleurs, la communauté figure parmi les territoires de l'Estrie où résident les plus fortes proportions de personnes de 65 ans ou plus (**10^e RANG/66**).

Entre 2001 et 2011, la population de Parc de Frontenac a vieilli. Durant cette période, la proportion de jeunes âgés de 0 à 17 ans a diminué (22,2 % à 17,8 %) alors que celle se rapportant aux personnes âgées de 65 ans ou plus a augmenté (16,8 % à 21,8 %).

Comparativement au Québec, les proportions de résidents âgés de 18 à 29 ans (10,5 % c. 15,6 %) (**58^e RANG/66 EN ESTRIE**) et de 30 à 39 ans (9,1 % c. 13,5 %) (**60^e RANG/66 EN ESTRIE**) sont inférieures dans la communauté. À l'opposé, les populations âgées de 55 à 64 ans (18,1 % c. 13,5 %) et de 65 à 74 ans (12,5 % c. 8,7 %) sont davantage présentes à Parc de Frontenac.



L'âge *médian* est plus élevé dans la communauté qu'à l'échelle provinciale (50 ans c. 42 ans). La population de Parc de Frontenac est donc plus vieille que celle de la province. Entre 2001 et 2011, l'âge médian de la population de Parc de Frontenac est passé de 38 à 50 ans.

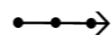
Âge médian : Âge à partir duquel on regroupe la moitié de la population.



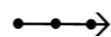
On retrouve 4,6 % plus d'hommes que de femmes en 2011 à Parc de Frontenac (2 870 c. 2 745). Au Québec, la taille de la population masculine est 1,6 % inférieure à celle de la population féminine. En 2006, on dénombrait 5,9 % plus d'hommes que de femmes dans la communauté.



Entre 2002 et 2011, le nombre annuel moyen de naissances dans la communauté a augmenté de 13,6 % (44 à 50 nouveau-nés). Au même moment, une progression des naissances de 11,4 % est notée en Estrie (2 956 à 3 294 nouveau-nés).



À Parc de Frontenac, 1,2 % de la population locale ne parle pas français à la maison en 2011. Au Québec, cette proportion est beaucoup plus importante (17,5 %). Il s'agit de l'une des communautés estriennes où cette réalité est la moins présente (**61^e RANG/66**). Dans la communauté, une proportion identique de résidents parlait une autre langue que le français à son domicile en 2006, soit 1,2 % d'entre eux.



Presque toute la population de la communauté connaît le français en 2011 (99,9 %). Dans l'ensemble de la province, 5,6 % de la population ne peut s'exprimer dans cette langue.

- - - Au moment du recensement 2011, un peu plus de neuf résidants sur dix (93,9 %) âgés de 1 an ou plus résidaient dans le même logement que celui qu'ils habitaient douze mois auparavant. Au Québec, cette stabilité résidentielle était alors un peu moins fréquente (88,2 %). Il s'agit de l'une des communautés estriennes dont la population a le moins déménagé durant cette période (**7^E RANG/66**).
- - - Le jour du recensement en 2011, 80 % de la population de Parc de Frontenac âgée de 5 ans ou plus a demeuré dans le même logement depuis au moins cinq ans. À l'échelle de la province, cette proportion était nettement inférieure (62,8 %). En Estrie, la communauté figure parmi les territoires dont la population a eu le plus tendance à conserver le même logement entre 2006 et 2011 (**2^E RANG/66**).

- - - La population de Parc de Frontenac est composée de 1,1 % d'immigrants. Au Québec, cela représente une personne sur huit (12,6 %). En Estrie, il s'agit de l'une des communautés où l'immigration est la plus faible (**61^E RANG/66**).

***Immigrant** : Personne ayant le statut d'immigrant reçu au Canada, ou l'ayant déjà eu. Un immigrant reçu est une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Certains immigrants résident au Canada depuis un certain nombre d'années, alors que d'autres sont arrivés récemment. La plupart des immigrants sont nés à l'extérieur du Canada, mais un petit nombre d'entre eux sont nés au Canada.*

- - - L'immigration récente, soit entre 2006 et 2011, est pratiquement inexistante dans la communauté locale. Les immigrants de ce territoire sont plutôt arrivés avant cette période.
- - - On ne rapporte à peu près aucun résident non permanent, au sens de l'immigration en 2011.

***Résident non permanent** : dans la plupart des cas, il s'agit de personnes d'un autre pays qui sont titulaires d'un permis de travail, d'un permis de séjour pour étudiants ou d'un permis ministériel.*

- - - La proportion de la population âgée de 25 à 64 ans possédant un niveau de scolarité équivalent à un diplôme d'études secondaires ou moins dans la communauté est supérieure à celle de la province, tant chez les hommes (51,1 % c. 34,5 %) que chez les femmes (45,9 % c. 34,1 %).

Les comparaisons temporelles des données se rapportant à la scolarité commandent la prudence puisque Statistique Canada a modifié la définition de certaines catégories de cette variable lors du recensement de 2006 afin de tenir compte de l'évolution du système d'éducation au pays.

- - - Parc de Frontenac figure parmi les communautés dont la proportion d'hommes possédant un niveau de scolarité équivalent à un diplôme d'études secondaires ou moins est plus importante (**6^E RANG/66**).
- - - Une faible part de la population de la communauté détient un niveau de scolarité universitaire (7,7 % chez les hommes et 13,5 % chez les femmes). Au Québec, cette proportion atteint 26,3 % dans la population masculine et 30,5 % dans la population féminine.

- - - À Parc de Frontenac, 24,1 % des hommes âgés de 25 à 64 ans n'occupent pas un emploi. Cette réalité est légèrement moins fréquente à l'échelle provinciale (21,9 %). Dans cette communauté estrienne, trois femmes sur dix se retrouvent dans la même situation (30,7 %), ce qui est légèrement plus élevé que ce qui est noté pour l'ensemble de la population féminine québécoise (29,1 %).
- - - Le travail à temps partiel rejoint 8,2 % des travailleurs masculins âgés de 25 à 64 ans de la communauté comparativement à deux travailleuses sur sept du même âge (28,3 %).
- - - Un peu plus de trois travailleurs sur dix âgés de 15 ans ou plus occupent un emploi dans leur municipalité de résidence, soit 31,6 % d'entre eux. À l'échelle provinciale, 51,1 % des gens qui travaillent vivent cette réalité.

- - - À Parc de Frontenac, 25,5 % du revenu total de la population âgée de 15 ans ou plus provient de transferts gouvernementaux. Au Québec, cette proportion est moindre (15 %).
Transferts gouvernementaux : Revenu total provenant de tous les transferts gouvernementaux versés par l'administration fédérale, les provinces, les territoires ou les municipalités : pension de sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti, allocation et allocation au survivant; prestations du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada; prestations d'assurance-emploi; prestations pour enfants; autre revenu provenant de sources publiques.
- - - En tenant compte des revenus après impôt, 15,7 % des personnes âgées de 18 à 64 ans dans les ménages privés sont considérées à faible revenu. À l'échelle provinciale, cette proportion est similaire (16 %).
La mesure de faible revenu après impôt : La mesure de faible revenu après impôt (MFR) correspond à la moitié du revenu du ménage médian ajusté selon la taille des ménages. Le revenu médian correspond à la valeur d'un revenu situé à mi-hauteur sur l'échelle des revenus. 50 % des personnes gagnent plus que ce montant et 50 % des personnes gagnent moins que celui-ci. Contrairement à la proportion de personnes vivant sous les seuils de faible revenu (SFR) calculée dans les recensements antérieurs de Statistique Canada, la MFR ne varie pas selon la taille de la région de résidence. Par exemple, on ne fait plus de distinctions entre une agglomération de moins de 30 000 habitants et une autre de 500 000 habitants et plus. Ces deux indicateurs ne sont pas comparables entre eux.
- - - Toujours selon la mesure du faible revenu après impôt, 21,3 % des personnes âgées de 65 ans ou plus dans les ménages privés disposent d'un faible niveau de ressources monétaires. Au Québec, cette proportion est légèrement moins importante (20,1 %).
- - - Le revenu médian après impôt de la population masculine est supérieur à celui de la population féminine (25 367 \$ c. 19 813 \$). Dans la province de Québec, on fait le même constat (29 419 \$ c. 22 073 \$).
Revenu médian : Valeur centrale séparant en deux parties égales la répartition par tranches de revenu d'un groupe : la première partie regroupe les ménages ayant un revenu inférieur à la médiane et la seconde, ceux ayant un revenu supérieur à cette médiane.
Revenu après impôt : Revenu total de toutes les sources (ex. : salaires et traitements, Régime des rentes du Québec, dividendes et revenus de placements, prestation d'assurance-emploi, prestations fiscales pour enfants) moins les impôts fédéraux, provinciaux et territoriaux sur le revenu payés pour l'année civile considérée.
- - - Le revenu médian des jeunes âgés de 15 à 24 ans de la communauté est supérieur à celui enregistré chez ce même groupe d'âge sur tout le territoire québécois (11 587 \$ c. 10 220 \$).

- - - Le revenu médian des personnes âgées de 65 ans ou plus de la communauté est inférieur à celui observé chez les aînés sur tout le territoire québécois (18 438 \$ c. 20 231 \$). En Estrie, il s'agit de l'un des plus faibles revenus médians enregistrés chez ce groupe d'âge (**57^E RANG/66**).
- - - À Parc de Frontenac, le revenu médian d'emploi avant impôt est moins important que celui obtenu à l'échelle provinciale, tant chez les hommes (24 257 \$ c. 33 448 \$) que chez les femmes (18 700 \$ c. 25 066 \$).

- - - La grande majorité des logements est occupée par leurs propriétaires (84,4 %) comparativement à 61,2 % d'entre eux dans l'ensemble de la province.
- - - Dans la communauté, environ un ménage propriétaire sur dix dépense 30 % ou plus de son revenu annuel brut au logement (9,7 %). Dans l'ensemble de la province, ce pourcentage est plus élevé (14,9 %). La proportion de propriétaires allouant une telle part de leur budget à ce poste budgétaire a eu tendance à diminuer à Parc de Frontenac entre 2001 et 2011 (15,9 % à 9,7 %).
Des études portant sur la consommation des ménages considèrent qu'une part de 30 % ou plus du revenu accordée au logement représente une charge financière relativement importante pour ce poste budgétaire. Selon l'Enquête sur les dépenses des ménages de Statistique Canada, les ménages québécois ont alloué en moyenne 17,2 % de leur budget pour se loger en 2002. Les gens de milieux défavorisés sont souvent contraints de dépenser une très grande proportion de leur revenu pour se nourrir, se loger et se vêtir (besoins de base).
- - - À Parc de Frontenac, environ un ménage locataire sur quatre débourse 30 % ou plus de son revenu annuel brut au logement (24,7 %). Dans l'ensemble de la province, cette réalité est davantage présente (36,8 %). Par ailleurs, la proportion de locataires du territoire allouant une telle partie de leur budget à ce poste budgétaire a varié entre 2001 et 2011 (ex. : 17,1 % en 2006 et 24,7 % en 2011).
- - - Propriétaires et locataires confondus, 19,7 % des personnes seules de la communauté consacrent 50 % ou plus de leur revenu annuel brut à se loger. Dans l'ensemble du territoire québécois, cette réalité est semblable (19,9 %).
- - - Le loyer brut moyen équivaut à 393 \$ pour les locataires de Parc de Frontenac. Au Québec, il est de 685 \$. Dans la région, il s'agit de l'une des communautés où les loyers sont les plus bas (**63^E RANG/66**). Entre 2001 et 2011, ces dépenses de logement auraient varié selon les dires des locataires lors des trois derniers recensements (ex. : 501 \$ en 2006 et 393 \$ en 2011).
Loyer brut : Correspond en fait au montant total moyen de tous les frais de logement payés chaque mois par les ménages locataires. Comprend le prix du loyer ainsi que les frais d'électricité, de chauffage et des services municipaux.
- - - Des besoins de réparations majeures se retrouvent chez 8,7 % des logements, comparativement à 7,2 % d'entre eux à l'échelle provinciale. Dans ce cas-ci, il est question autant de logements occupés par leurs propriétaires que par des locataires.
Réparations majeures : On considère qu'il s'agit de réparations majeures lorsque la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse, que la charpente des murs, des planchers ou des plafonds doit être réparée, etc.

- À Parc de Frontenac, 0,4 % des travailleurs utilisent le transport en commun pour se rendre au travail. Au Québec, le transport en commun est privilégié par 13,3 % des personnes occupant un emploi.

L'INDICE DE DÉFAVORISATION SOCIALE ET MATÉRIELLE

Les informations de cette section se rapportent à l'indice de défavorisation sociale et matérielle développé à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Cet indice est obtenu à partir de six indicateurs socioéconomiques, issus du recensement. Les résultats ont été divisés en quintile (1 quintile = 20 % de la population). Le quintile 1 représente la population la plus favorisée (A) et, inversement, le quintile 5, la plus défavorisée (E).

Composantes matérielles

1. Le ratio emploi/population chez les 15 ans ou plus.
2. La proportion de personnes de 15 ans ou plus sans certificat ou diplôme d'études secondaires.
3. Le revenu moyen* des personnes de 15 ans ou plus.

* Le revenu moyen se définit comme la valeur en dollars obtenue en additionnant le revenu total déclaré par les personnes d'un groupe d'âge donné et en divisant cette somme par le nombre d'individus faisant partie de ce groupe.

Composantes sociales

1. La proportion de personnes de 15 ans ou plus vivant seules dans leur domicile.
2. La proportion de personnes de 15 ans ou plus séparées, divorcées ou veuves.
3. La proportion de familles monoparentales.

Composantes matérielles et sociales combinées

L'indice de défavorisation matérielle et sociale combinées provient du regroupement des scores de l'indice la défavorisation matérielle et sociale calculés individuellement. Les cases de couleur rouge au bas de la figure à droite représentent le profil des territoires les plus désavantagés à la fois sur les plans matériel et social.

Défavorisation matérielle et sociale combinées :

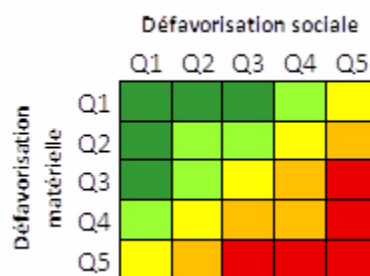
Vert foncé = défavorisation très faible (Q1-Q1, Q1-Q2, Q1-Q3, Q2-Q1, Q3-Q1)

Vert pâle = défavorisation faible (Q1-Q4, Q2-Q2, Q2-Q3, Q3-Q2, Q4-Q1)

Jaune = défavorisation moyenne (Q1-Q5, Q2-Q4, Q3-Q3, Q4-Q2, Q5-Q1)

Orange = défavorisation forte (Q2-Q5, Q3-Q4, Q4-Q3, Q4-Q4, Q5-Q2)

Rouge = défavorisation très forte (Q3-Q5, Q4-Q5, Q5-Q3, Q5-Q4, Q5-Q5)



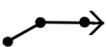
Les trois composantes de l'indice de défavorisation matérielle désavantagent la communauté comparativement au Québec :

- la population de 15 ans ou plus occupant un emploi (56,7 % c. 59,9 %);
- la population de 15 ans ou plus sans diplôme ou certificat au secondaire (34,9 % c. 22,2 %);
- le revenu moyen des personnes âgées de 15 ans ou plus (27 264 \$ c. 36 352 \$).

Comparées à la province, les trois composantes de l'indice de défavorisation sociale avantagent la communauté :



les personnes séparées, divorcées ou veuves (13,3 % c. 14,4 %);



les familles monoparentales (10,1 % c. 16,6 %);

ainsi que les personnes seules (13,6 % c. 16,9 %).

Entre 2006 et 2011, la proportion de personnes séparées, divorcées ou veuves a régressé dans la communauté (16,5 % à 13,3 %), alors que les proportions de familles monoparentales (10,5 % à 10,1 %) et de personnes seules (12,6 % à 13,6 %) sont demeurées stables sur ce territoire.

En Estrie, Parc de Frontenac est un des territoires où les familles monoparentales sont relativement moins présentes (**56^E RANG/66**).

En ménage privé, un peu plus d'une personne sur cinq (21,4 %) âgée de 65 ans ou plus à Parc de Frontenac déclare vivre seule en 2011. Au Québec, cette proportion atteint alors 30,4 %.

En 2006, Parc de Frontenac figure parmi les communautés estriennes ayant un niveau de défavorisation moyen (indice de défavorisation matérielle = quintile Q5 (E); indice de défavorisation sociale = quintile Q1 (A)).

En 2011, (calcul de l'indice de défavorisation à partir des données du recensement 2011 à venir...)

L'incapacité est définie ici à partir de deux questions du recensement de 2011, l'une portant sur les difficultés rencontrées dans les activités de la vie quotidienne, l'autre sur la réduction des activités pouvant être faites à la maison, au travail ou à l'école. Selon cette définition, 13,6 % de la population de Parc de Frontenac âgée de moins de 65 ans déclare avoir au moins un type d'incapacité. Cette proportion est légèrement supérieure à celle observée à l'échelle provinciale (10,1 %) et en Estrie (10,7 %).

Incapacité : Difficulté à entendre, à voir, à communiquer, à marcher, à monter un escalier, à se pencher, à apprendre ou à faire d'autres activités semblables, ou lorsque la quantité ou le genre d'activités (maison, travail, école, déplacements, loisirs) sont réduits en raison d'un état physique ou mental, ou d'un problème de santé. États physiques ou mentaux et problèmes de santé qui ont duré ou qui sont susceptibles de durer six mois ou plus. Pour les jeunes enfants, il faut inclure uniquement les incapacités ou les problèmes qui ont été diagnostiqués par un professionnel. Cet indicateur ne tient pas compte des gens vivant dans des ménages collectifs (ex. : CHSLD, hôpitaux, maisons de chambres).

- - - Toujours selon cette même définition, 29,9 % des résidants âgés de 65 ans ou plus affirment être aux prises avec au moins une forme d'incapacité dans la communauté. Cette donnée est moindre que celle notée au Québec (36,8 %), dans l'ensemble de la région (37,6 %) et dans la MRC du Granit (37,3 %).



Communauté locale de Parc de Frontenac MRC du Granit

Ce que les chiffres nous disent¹

INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIOÉCONOMIQUES

Démographie

- ✓ La taille de la population de la communauté a augmenté d'environ 2,3 % de 2001 à 2006, passant de 5 475 à 5 605 habitants.
- ✓ La communauté locale de Parc de Frontenac est composée des six municipalités suivantes : Courcelles (928 habitants), Lambton (1 623 habitants), Saint-Romain (628 habitants), Saint-Sébastien (682 habitants), Stornoway (584 habitants) et Stratford (1 086 habitants).
- ✓ On recense 7,9 habitants au kilomètre carré. Cette densité de population est comparable à celle de la MRC du Granit (8,2 habitants/km²). C'est l'un des territoires les moins densément peuplés de l'Estrie (**60^E RANG/66**).
- ✓ La structure démographique de la communauté est assez différente de celle de la province. La proportion des personnes âgées de moins de 18 ans (18,8 % c. 20,3 %) et de 18 à 64 ans (62,3 % c. 65,8 %) est moins importante à Parc de Frontenac qu'au Québec. Par contre, on dénombre dans la communauté, plus d'aînés de 65 ans ou plus qu'au niveau provincial (18,7 % c. 14 %).
- ✓ Plus spécifiquement, en comparant avec le Québec, la proportion de résidents âgés de 30 à 39 ans est inférieure dans la communauté (9,3 % c. 13,2 %). À l'opposé, la population âgée de 65 à 74 ans est davantage présente à Parc de Frontenac (10,8 % c. 7,5 %). En Estrie, c'est l'une des communautés où les 30 à 39 ans sont les moins représentés (**59^E RANG/66**) et où les 65 à 74 ans sont les plus nombreux (**8^E RANG/66**).
- ✓ L'*âge médian* est plus élevé dans la communauté qu'à l'échelle provinciale (46 ans c. 41 ans). La population de Parc de Frontenac est donc plus vieille que celle de la province.
Âge médian : Âge à partir duquel on regroupe la moitié de la population.
- ✓ On retrouve 5,9 % plus d'hommes que de femmes en 2006 à Parc de Frontenac (2 880 c. 2 720). Au Québec, la taille de la population masculine est 2 % inférieure à celle de la population féminine. En 2001, on dénombrait 2,8 % plus d'hommes que de femmes dans la communauté.

Langue

- ✓ Seulement 1,2 % de la population de la communauté ne parle pas français à la maison. Au Québec, cette proportion est beaucoup plus importante (17,3 %). Parc Frontenac est l'une des communautés en Estrie où on parle le plus le français à la maison (**60^E RANG/66**).
- ✓ Toute la population de la communauté connaît le français. Dans l'ensemble de la province, 5,2 % de la population ne peut s'exprimer dans cette langue.

¹ Dans la présente analyse, les données de la communauté sont comparées à celles de la province. Ces données locales ont parfois été comparées à celles des autres communautés estriennes lorsqu'elles se situaient parmi les valeurs les plus faibles ou les plus élevées de la région.

Mobilité

- ✓ Au moment du recensement, 93,1 % des personnes âgées de un an ou plus résidaient dans le même logement que celui qu'ils habitaient douze mois auparavant. Au Québec, cette stabilité résidentielle était alors moins fréquente (87,7 %). C'est l'une des communautés estriennes dont la population a le moins déménagé durant cette période (**4^E RANG/66**).
- ✓ Le jour du recensement, un peu plus de trois personnes sur quatre de la communauté de Parc de Frontenac âgées de cinq ans ou plus ont demeuré dans le même logement depuis au moins cinq ans (75,8 %). À l'échelle de la province, cette proportion était inférieure (61,9 %). En Estrie, la communauté figure parmi les territoires dont la population a eu le plus tendance à conserver le même logement entre 2001 et 2006 (**2^E RANG/66**).
- ✓ Dans la communauté, 16,1 % des résidents âgés de cinq ans ou plus ont mentionné lors du recensement de 2006 avoir habité dans une autre municipalité cinq ans plus tôt. Cette proportion de gens provenant de l'extérieur était moins importante en 2001 (14,2 %).

Immigration

- ✓ La population de Parc de Frontenac est composée de 1,8 % d'immigrants. Au Québec, cela représente un peu plus d'une personne sur dix (11,5 %).
- ✓ L'immigration récente, soit entre 2001 et 2006, ne totalise que 0,2 % de la population locale. Ainsi, la plupart des immigrants de ce territoire sont arrivés avant cette période.
- ✓ On ne rapporte aucun *résident non permanent*, au sens de l'immigration.

Résident non permanent : Dans la plupart des cas, il s'agit de personnes d'un autre pays qui sont titulaires d'un permis de travail, d'un permis de séjour pour étudiants ou d'un permis ministériel.

Scolarité

- ✓ La proportion de la population âgée de 25 à 64 ans n'ayant pas complété un cinquième secondaire dans la communauté est supérieure à celle de la province, tant chez les hommes (37,3 % c. 17,8 %) que chez les femmes (32,2 % c. 16,4 %).
- ✓ Parc de Frontenac figure parmi les communautés dont la proportion de résidents ayant un faible niveau de scolarité est des plus importants (**5^E RANG/66 CHEZ LES HOMMES ET 7^{ER} RANG/66 CHEZ LES FEMMES**).
- ✓ Entre 2001 et 2006, une diminution de la proportion des gens n'ayant pas obtenu un diplôme de cinquième secondaire est notée dans la communauté, autant chez les hommes (47,1 % à 37,3 %) que chez les femmes (40,7 % à 31,2 %).

Emploi

- ✓ À Parc de Frontenac, près de deux hommes sur dix âgés de 25 à 64 ans n'occupent pas un emploi (19,2 %) et ce résultat est légèrement supérieur au Québec (21 %). Par contre, trois femmes sur dix sont touchées par le non-emploi (30,4 %). À l'échelle provinciale, la proportion de femmes affectée par cette réalité est presque semblable (30,9 %).
- ✓ Une femme sur quatre travaille à temps partiel (24,7 %) comparativement à 6,7 % des travailleurs. À l'échelle provinciale, notons que 20,6 % des femmes occupent un poste à temps partiel.
- ✓ Un peu plus de trois travailleurs sur dix travaillent dans leur municipalité de résidence (30,9 %). Au Québec, une plus grande proportion de personnes trouvent un emploi dans leur milieu de vie immédiat (46 %).

Emploi (suite)

- ✓ Plus du quart des travailleurs masculins de Parc de Frontenac occupent un emploi dans les secteurs suivants : ventes et services, métiers, transport et machinerie, professions propres au secteur primaire, transformation, fabrication et service d'utilité publique (77,2 %). Au Québec, la proportion de travailleurs œuvrant dans ces secteurs est moins importante (57,6 %). De même, plus de la moitié des travailleuses de cette communauté travaillent dans ces secteurs. À l'échelle régionale, Parc de Frontenac est une des communautés où on recense le plus de travailleurs occupant ce genre d'emploi (**9^E RANG/66 POUR LES HOMMES ET 5^E RANG/66 POUR LES FEMMES**).

Revenu

- ✓ À Parc de Frontenac, 18,9 % du revenu total de la population âgée de 15 ans ou plus provient de *transferts gouvernementaux*. Au Québec, cette proportion est moins élevée (13,9 %).
Transferts gouvernementaux : Revenu total provenant de tous les transferts gouvernementaux versés par l'administration fédérale, les provinces, les territoires ou les municipalités : pension de sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti, allocation et allocation au survivant; prestations du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada; prestations d'assurance-emploi; prestations pour enfants; autre revenu provenant de sources publiques.
- ✓ Dans la communauté, 35 % du revenu des personnes âgées de 15 ans ou plus vivant seules ou avec des personnes non-apparentées résulte de transferts gouvernementaux. Dans l'ensemble de la province, cette proportion est un peu moindre (19,6 %). Parc de Frontenac est l'une des communautés de la région où ce phénomène est le plus présent (**5^E RANG/66**).
- ✓ En considérant les revenus avant impôt, 6,6 % des personnes des ménages privés vivent sous le seuil de faible revenu. À l'échelle provinciale, ce taux est beaucoup plus élevé (17,2 %). Dans la communauté, la part des gens vivant à faible revenu a diminué depuis 2001. Elle était alors de 7,4 %.
Seuil de faible revenu avant impôt : Seuil fixé en ajoutant 20 points de pourcentage au revenu avant impôt consacré par la famille moyenne à la nourriture, au logement et à l'habillement et en tenant compte de la taille de la famille et de la taille du secteur de résidence.
- ✓ La proportion de personnes vivant sous le *seuil de faible revenu après impôt* équivaut à 4,3 % en 2006 comparativement à 12,5 % pour l'ensemble de la province.
Seuil de faible revenu après impôt : Seuil fixé en ajoutant 20 points de pourcentage au revenu après impôt consacré par la famille moyenne à la nourriture, au logement et à l'habillement et en tenant compte de la taille de la famille et de la taille du secteur de résidence.
- ✓ Le *revenu médian après impôt* de la population masculine âgée de 15 ou plus est supérieur à celui de la population féminine (21 752 \$ c. 16 913 \$). Dans la province de Québec, on fait le même constat (26 302 \$ c. 18 951 \$).
Revenu médian : Valeur centrale séparant en deux parties égales la répartition par tranches de revenu d'un groupe : la première partie regroupe les ménages ayant un revenu inférieur à la médiane et la seconde, ceux ayant un revenu supérieur à cette médiane.
Revenu après impôt : Revenu total de toutes les sources (ex. : salaires et traitements, Régime des rentes du Québec, dividendes et revenus de placements, prestation d'assurance-emploi, prestations fiscales pour enfants) moins les impôts fédéraux, provinciaux et territoriaux sur le revenu payés pour l'année civile considérée.
- ✓ Le revenu médian après impôt de la population âgée de 65 ans ou plus est inférieur à celui observé chez les aînés sur le tout le territoire québécois (16 154 \$ c. 18 085 \$). En Estrie, c'est l'une des communautés où ce revenu est le moins important (**61^E RANG/66**).
- ✓ Le revenu médian d'emploi avant impôt de la population féminine de 15 ans ou plus de Parc de Frontenac est nettement inférieur à celui déclaré à l'échelle provinciale (12 964 \$ c. 20 925 \$). Dans la région, Parc de Frontenac est l'un des territoires où ce type de revenu est le plus faible (**64^E RANG/66**).

Logement

- ✓ La grande majorité des logements sont occupés par leurs propriétaires (85,2 %) comparativement à 60,1 % d'entre eux dans l'ensemble de la province.
- ✓ Les *principales dépenses de propriété* atteignent 580 \$ en moyenne dans la communauté. À l'échelle provinciale, ce montant est nettement supérieur, soit 817 \$. Entre 2001 et 2006, les principales dépenses de propriété auraient progressé de 8,4 %, selon les déclarations des propriétaires au moment des deux derniers recensements (535 \$ à 580 \$). En Estrie, il s'agit de l'une des communautés où les principales dépenses de propriété sont les plus basses (**60^E RANG/66**).

Principales dépenses de propriété : Tous les frais de logement payés chaque mois par les ménages qui sont propriétaires de leur logement. Ces dépenses comprennent, par exemple, le paiement de l'hypothèque ainsi que les frais d'électricité, de chauffage et des services municipaux.

- ✓ La *valeur moyenne des logements* habités par leur propriétaire est estimée à 108 203 \$. Ce montant est inférieur à celui obtenu pour l'ensemble des ménages québécois étant propriétaires de leur logement (182 399 \$). Sur le territoire estrien, il s'agit de l'une des communautés au sein de laquelle la valeur moyenne des logements est la moins importante (**59^E RANG/66**).

Valeur moyenne des logements : Montant en dollars que s'attendrait à recevoir un propriétaire s'il vendait son logement.

- ✓ 17,1 % des locataires déboursent 30 % ou plus de leur revenu annuel brut au logement. Au Québec, cette réalité est beaucoup plus présente (35,4 %). Par ailleurs, la proportion de locataires allouant une telle partie de leur budget à ce poste budgétaire est resté stable depuis 2001 (17,2 % à 17,1 %). C'est une des communautés estriennes où cette proportion est la moins importante (**61^E RANG/66**).

- ✓ Propriétaires et locataires confondus, environ trois ménages sur dix parmi ceux dont le revenu après impôt est inférieur à 20 000 \$, consacrent 50 % ou plus de leur revenu annuel brut au logement (30,5 %). Dans l'ensemble du territoire québécois, cette réalité est plus fréquente (41,6 %).

- ✓ Le *loyer brut* moyen équivaut à 501 \$ pour les locataires de Parc de Frontenac. Au Québec, il est de 603 \$. Entre 2001 et 2006, ces dépenses de logement auraient augmenté de 22,1 % selon les dires des locataires lors des deux derniers recensements (410 \$ à 501 \$).

Loyer brut : Correspond en fait au montant total moyen de tous les frais de logement payés chaque mois par les ménages locataires. Comprend le prix du loyer ainsi que les frais d'électricité, de chauffage et des services municipaux.

- ✓ Des besoins de *réparations majeures* se retrouvent chez 7,3 % des logements, ce qui est à peu près comparable à la moyenne provinciale (7,7 %).

Dans ce cas-ci, il est question autant de logements occupés par leurs propriétaires que par des locataires.

Réparations majeures : On considère qu'il s'agit de réparations majeures lorsque la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse, que la charpente des murs, des planchers ou des plafonds doit être réparée, etc.

Environnement

- ✓ En 2006 à Parc de Frontenac, le transport en commun n'était utilisé que par 0,5 % des travailleurs pour se rendre au travail. Au Québec, le transport en commun était privilégié par 12,8 % des personnes occupant un emploi.

Les informations de cette section se rapportent à l'indice de défavorisation sociale et matérielle développé à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Cet indice est obtenu à partir de six indicateurs socioéconomiques, issus du recensement. Les résultats ont été divisés en quintile (1 quintile = 20 % de la population). Le quintile 1 représente la population la plus favorisée et, inversement, le quintile 5, la plus défavorisée.

Composantes matérielles

1. Le ratio emploi/population chez les 15 ans ou plus;
2. La proportion de personnes de 15 ans ou plus sans certificat ou diplôme d'études secondaires;
3. Le revenu moyen* des personnes de 15 ans ou plus.

* Le revenu moyen se définit comme la valeur en dollars obtenue en additionnant le revenu total déclaré par les personnes d'un groupe d'âge donné et en divisant cette somme par le nombre d'individus faisant partie de ce groupe.

Composantes sociales

1. La proportion de personnes de 15 ans ou plus vivant seules dans leur domicile;
2. La proportion de personnes de 15 ans ou plus séparées, divorcées ou veuves;
3. La proportion de familles monoparentales.

L'indice de défavorisation matérielle

- ✓ La communauté de Parc de Frontenac présente une défavorisation matérielle très forte (5^e quintile).
- ✓ Plus spécifiquement, les trois composantes matérielles de l'indice de défavorisation désavantagent la communauté comparativement au Québec : la population de 15 ans ou plus occupant un emploi (57,6 % c. 60,4 %), la population de 15 ans ou plus sans diplôme ou certificat au secondaire (40,2 % c. 24,9 %) ainsi que le revenu moyen des personnes âgées de 15 ans ou plus (26 600 \$ c. 32 074 \$).

L'indice de défavorisation sociale

- ✓ Parc de Frontenac obtient un score de défavorisation sociale très faible (1^{er} quintile).
- ✓ Comparée à la province, aucune des trois composantes sociales de l'indice de défavorisation ne désavantage la communauté : les personnes séparées, divorcées ou veuves (16,5 % c. 18,7 %), les familles monoparentales (10,5 % c. 16,6 %) et les personnes seules de 15 ans ou plus (12,6 % c. 16 %).
- ✓ 22,8 % des personnes âgées de 65 ans ou plus vivent seules dans les ménages privés dans la communauté, comparativement à 31,2 % à l'échelle provinciale.

L'indice de défavorisation sociale et matérielle combinées

Contrairement aux statistiques précédentes qui distinguent les deux dimensions de l'indice de défavorisation (analyse en composante principale), cette analyse par «grappes» propose un classement global des 66 communautés sur l'ensemble des six indicateurs en présence. Voici les caractéristiques des quatre groupes ainsi constitués :

Groupe 1 : Favorisé sur le plan matériel et composante sociale autour de la moyenne

Groupe 2 : Favorisé sur le plan matériel et composante sociale défavorisée

Groupe 3 : Défavorisé sur le plan matériel et composante sociale autour de la moyenne

Groupe 4 : Défavorisé sur le plan matériel et sur le plan social

- ✓ En combinant les résultats des deux composantes de l'indice, la communauté de Parc de Frontenac est classée parmi les territoires défavorisés sur le plan matériel et dont le niveau de défavorisation se situe autour de la moyenne sur le plan social (groupe 3).

Version finale révisée
Jeudi 21 janvier 2010
P:\DCAA\Espace de travail\Ginette DC\Site internet Tableau de bord\Faits saillants\Le Granit\Chiffres disent_Parc de Frontenac.doc

TABLEAU DE BORD DES COMMUNAUTÉS² EN ESTRIE - DEUXIÈME ÉDITION
INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIOÉCONOMIQUES
Communauté locale « Coaticook Est »

Catégories et indicateurs		Communauté locale	Communauté locale	Communauté locale	MRC de Coaticook	Estrie	Québec	Ecart communauté / Québec ⁴	Parmi les 66 communautés locales en 2011		
		2001	2006	2011	2011	2011	2011	2011	Rang ⁶	Minimum - Maximum	
Démographie et aspects socioéconomiques											
Population en 2001, 2006 et 2011 ¹	Population totale	habitants	2 945	3 300	2 960	18 536	312 150	7 979 663	--	57	1 695 - 10 510
	Densité de la population	hab./km ²	5,3	6,0	5,4	13,8	30,6	5,9	(-)	64	2,9 - 5 337,5
	Ecart population 2006 - 2011	%			-10,3 %	-0,2 %	3,7 %	4,6 %	--	--	--
	Population totale âgée de 0 à 17 ans	%	28,9 %	25,8 %	24,7 %	22,2 %	19,1 %	19,1 %	(+)	7	7,3 % - 27,4 %
	Population totale âgée de 18 à 64 ans	%	59,1 %	63,0 %	60,6 %	60,7 %	63,6 %	65,2 %	(-)	53	48,6 % - 74,5 %
	Population totale âgée de 65 ans ou plus	%	11,7 %	11,2 %	14,2 %	17,1 %	17,2 %	15,7 %		46	6,7 % - 44,2 %
	Population totale âgée de 0 à 4 ans	%	5,9 %	7,0 %	6,9 %	6,1 %	5,3 %	5,5 %		10	2,1 % - 8,1 %
	Population totale âgée de 5 à 11 ans	%	11,2 %	8,9 %	10,0 %	8,6 %	7,0 %	6,9 %	(+)	4	2,5 % - 10,6 %
	Population totale âgée de 12 à 17 ans	%	11,9 %	9,7 %	7,8 %	7,5 %	6,8 %	6,7 %		21	2,6 % - 10,9 %
	Population totale âgée de 18 à 29 ans	%	12,2 %	16,1 %	13,0 %	14,6 %	15,8 %	15,6 %	(-)	38	7,4 % - 32,1 %
	Population totale âgée de 30 à 39 ans	%	13,4 %	10,9 %	10,8 %	10,8 %	12,0 %	13,5 %	(-)	37	6,3 % - 16,6 %
	Population totale âgée de 40 à 54 ans	%	23,4 %	23,6 %	22,3 %	21,6 %	21,2 %	22,6 %		27	13,9 % - 28,7 %
	Population totale âgée de 55 à 64 ans	%	10,0 %	12,4 %	14,5 %	13,7 %	14,6 %	13,5 %		39	10,1 % - 23,6 %
	Population totale âgée de 65 à 74 ans	%	7,6 %	7,0 %	9,3 %	9,1 %	9,6 %	8,7 %		35	5,2 % - 16,5 %
	Population totale âgée de 75 ans ou plus	%	4,1 %	4,2 %	4,9 %	8,0 %	7,7 %	7,0 %	(-)	46	1,5 % - 28,4 %
	Âge médian	ans	35	38	41	43	44	42		44	30 - 61
	Population masculine	nombre	1 550	1 705	1 525	9 539	155 152	3 958 247	--	57	810 - 5 190
	Population masculine âgée de 0 à 17 ans	nombre	425	425	365	2 145	30 928	779 994	--	43	125 - 1 060
	Population masculine âgée de 18 à 64 ans	nombre	940	1 075	935	5 899	100 314	2 627 637	--	56	495 - 3 240
	Population masculine âgée de 65 ans ou plus	nombre	190	195	230	1 495	23 910	550 616	--	50	120 - 920
	Population masculine âgée de 0 à 4 ans	nombre	95	110	100	607	8 614	225 435	--	42	25 - 300
	Population masculine âgée de 5 à 11 ans	nombre	160	140	150	876	11 205	282 341	--	35	35 - 420
	Population masculine âgée de 12 à 17 ans	nombre	175	175	115	662	11 109	272 218	--	50	35 - 345
	Population masculine âgée de 18 à 29 ans	nombre	205	260	205	1 436	25 150	635 692	--	53	105 - 985
	Population masculine âgée de 30 à 39 ans	nombre	210	185	155	1 099	19 241	552 618	--	56	65 - 625
	Population masculine âgée de 40 à 54 ans	nombre	370	415	350	2 010	33 533	912 542	--	50	185 - 1 110
	Population masculine âgée de 55 à 64 ans	nombre	155	215	225	1 354	22 390	526 785	--	55	140 - 885
	Population masculine âgée de 65 à 74 ans	nombre	130	130	155	824	14 502	329 043	--	49	80 - 490
	Population masculine âgée de 75 ans ou plus	nombre	60	65	75	671	9 408	221 573	--	49	20 - 545
	Population féminine	nombre	1 395	1 595	1 430	8 997	156 998	4 021 416	--	58	885 - 5 315
	Population féminine âgée de 0 à 17 ans	nombre	430	450	365	1 971	28 741	744 411	--	39	120 - 1 025
	Population féminine âgée de 18 à 64 ans	nombre	825	980	855	5 356	98 333	2 574 071	--	58	565 - 3 160
	Population féminine âgée de 65 ans ou plus	nombre	170	175	200	1 670	29 924	702 934	--	56	105 - 1 655
	Population féminine âgée de 0 à 4 ans	nombre	85	125	100	518	7 997	216 310	--	40	30 - 340
	Population féminine âgée de 5 à 11 ans	nombre	170	160	150	717	10 570	268 277	--	32	35 - 400
	Population féminine âgée de 12 à 17 ans	nombre	175	165	115	736	10 174	259 824	--	47	30 - 315
	Population féminine âgée de 18 à 29 ans	nombre	165	265	175	1 267	24 262	608 789	--	54	95 - 790
	Population féminine âgée de 30 à 39 ans	nombre	190	170	160	911	18 147	526 667	--	53	75 - 655

Catégories et indicateurs		Communauté locale	Communauté locale	Communauté locale	MRC de Coaticook	Estrie	Québec	Ecart communauté / Québec ⁴	Parmi les 66 communautés locales en 2011		
		2001	2006	2011	2011	2011	2011	2011	Rang ⁶	Minimum - Maximum	
	Population féminine âgée de 40 à 54 ans	nombre	320	360	310	1 993	32 796	890 060	--	58	170 - 1 115
	Population féminine âgée de 55 à 64 ans	nombre	150	185	210	1 185	23 128	548 555	--	55	140 - 850
	Population féminine âgée de 65 à 74 ans	nombre	100	95	125	866	15 344	362 342	--	52	75 - 540
	Population féminine âgée de 75 ans ou plus	nombre	70	80	75	804	14 580	340 592	--	52	30 - 1 115
	Rapport hommes / femmes	%	111,1 %	106,9 %	106,6 %	106,0 %	98,8 %	98,4 %	(+)	14	73,4 % - 114,9 %
Projections de population en 2021 ^{3,4} (basées sur le recensement 2006)	Population totale 2021	nombre	ND	ND	ND	19 744	325 723	8 470 570	--	--	--
	Population totale âgée de 0 à 17 ans	%	ND	ND	ND	21,2 %	18,3 %	18,9 %	--	--	--
	Population totale âgée de 18 à 64 ans	%	ND	ND	ND	56,9 %	58,4 %	60,4 %	--	--	--
	Population totale âgée de 65 ans ou plus	%	ND	ND	ND	21,9 %	23,3 %	20,6 %	--	--	--
	Population totale âgée de 0 à 4 ans	%	ND	ND	ND	5,5 %	4,9 %	5,2 %	--	--	--
	Population totale âgée de 5 à 11 ans	%	ND	ND	ND	8,6 %	7,3 %	7,5 %	--	--	--
	Population totale âgée de 12 à 17 ans	%	ND	ND	ND	7,2 %	6,1 %	6,2 %	--	--	--
	Population totale âgée de 18 à 29 ans	%	ND	ND	ND	12,6 %	13,1 %	13,5 %	--	--	--
	Population totale âgée de 30 à 39 ans	%	ND	ND	ND	11,7 %	12,2 %	13,2 %	--	--	--
	Population totale âgée de 40 à 54 ans	%	ND	ND	ND	17,8 %	17,8 %	19,3 %	--	--	--
	Population totale âgée de 55 à 64 ans	%	ND	ND	ND	14,9 %	15,3 %	14,5 %	--	--	--
	Population totale âgée de 65 à 74 ans	%	ND	ND	ND	12,0 %	13,2 %	11,6 %	--	--	--
	Population totale âgée de 75 ans ou plus	%	ND	ND	ND	9,8 %	10,1 %	9,1 %	--	--	--
Naissances vivantes	Nombre annuel moyen de naissances vivantes (2002 à 2006)	nombre	ND	ND	39	187	2 956	75 753	--	--	--
	Nombre annuel moyen de naissances vivantes (2007 à 2011)	nombre	ND	ND	41	204	3 294	87 324	--	--	--
	Accroissement naturel annuel moyen (2007 à 2011) ³	nombre	ND	ND	ND	73	973	29 701	--	--	--
Langue	Population ne parlant pas le français à la maison (une ou plusieurs langues déclarées)	%	3,6 %	10,8 %	6,3 %	10,3 %	8,5 %	17,5 %	(-)	26	0,3 % - 56,7 %
	Population ne connaissant pas le français	%	1,6 %	3,9 %	2,4 %	3,6 %	2,6 %	5,6 %	(-)	16	0,0 % - 24,0 %
Mobilité	Population âgée de 1 an ou plus résidant dans le même logement un an auparavant	%	91,8 %	91,5 %	95,5 %	92,1 %	87,7 %	88,2 %	(+)	2	71,4 % - 95,9 %
	Population âgée de 5 ans ou plus résidant dans le même logement cinq ans auparavant	%	75,1 %	69,5 %	71,1 %	72,0 %	61,7 %	62,8 %	(+)	19	29,4 % - 80,4 %
	Solde annuel moyen de la migration internationale et interprovinciale (1 ^{er} juillet 2006 au 30 juin 2011) ³	personnes	ND	ND	ND	-17	1 054	39 869	--	--	--
	Solde annuel moyen de la migration entre les MRC du Québec (1 ^{er} juillet 2006 au 30 juin 2011) ³	personnes	ND	ND	ND	-70	193	--	--	--	--
Immigration	Population immigrante	%	2,8 %	4,4 %	3,2 %	3,1 %	4,9 %	12,6 %	(-)	39	0,3 % - 26,8 %
	Population immigrante récente (arrivés depuis le précédent recensement)	%	0,3 %	0,0 %	0,0 %	0,2 %	1,4 %	2,9 %	(-)	42	0,0 % - 16,8 %
	Résidents non permanents	%	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,4 %	0,9 %	--	18	0,0 % - 3,0 %
Scolarité	Population masculine âgée de 25 à 64 ans possédant un niveau de scolarité inférieur au certificat d'études secondaires ⁵	%	49,4 %	35,4 %	25,0 %	26,4 %	19,4 %	15,9 %	(+)	17	0,0 % - 43,3 %
	Population féminine âgée de 25 à 64 ans possédant un niveau de scolarité inférieur au certificat d'études secondaires ⁵	%	29,3 %	30,0 %	17,3 %	18,1 %	15,4 %	13,7 %	(+)	28	0,0 % - 33,3 %
	Population masculine âgée de 25 à 64 ans possédant un niveau de scolarité équivalent à un diplôme d'études secondaires ou moins ⁵	%	74,5 %	59,7 %	47,4 %	49,3 %	38,2 %	34,5 %	(+)	15	11,0 % - 63,2 %
	Population féminine âgée de 25 à 64 ans possédant un niveau de scolarité équivalent à un diplôme d'études secondaires ou moins ⁵	%	60,3 %	51,3 %	39,1 %	44,4 %	36,3 %	34,1 %	(+)	29	13,0 % - 63,1 %
	Population masculine âgée de 25 à 64 ans possédant un niveau de scolarité universitaire ⁵	%	2,5 %	7,2 %	4,5 %	9,1 %	20,5 %	26,3 %	(-)	64	2,9 % - 54,8 %
	Population féminine âgée de 25 à 64 ans possédant un niveau de scolarité universitaire ⁵	%	9,2 %	14,4 %	15,8 %	13,8 %	25,7 %	30,5 %	(-)	51	4,4 % - 55,7 %

Catégories et indicateurs			Communauté locale	Communauté locale	Communauté locale	MRC de Coaticook	Estrie	Québec	Ecart communauté / Québec ⁴	Parmi les 66 communautés locales en 2011	
			2001	2006	2011	2011	2011	2011	2011	2011	Rang ⁶
Emploi	Population masculine âgée de 15 à 64 ans n'occupant pas un emploi (taux d'inoccupation)	%	25,1 %	19,5 %	18,6 %	20,7 %	28,3 %	26,9 %	(-)	60	10,6 % - 49,1 %
	Population féminine âgée de 15 à 64 ans n'occupant pas un emploi (taux d'inoccupation)	%	33,5 %	38,8 %	20,8 %	29,6 %	32,3 %	32,0 %	(-)	63	18,1 % - 55,9 %
	Population masculine âgée de 25 à 64 ans n'occupant pas un emploi (taux d'inoccupation)	%	21,0 %	14,8 %	18,6 %	17,1 %	23,6 %	21,9 %	(-)	45	10,3 % - 53,8 %
	Population féminine âgée de 25 à 64 ans n'occupant pas un emploi (taux d'inoccupation)	%	27,7 %	33,1 %	19,5 %	24,9 %	29,3 %	29,1 %	(-)	57	13,9 % - 58,1 %
	Travailleurs de sexe masculin âgés de 25 à 64 ans travaillant surtout à temps partiel	%	8,5 %	4,9 %	2,4 %	5,8 %	9,3 %	8,4 %	(-)	65	1,3 % - 27,3 %
	Travailleuses âgées de 25 à 64 ans travaillant surtout à temps partiel	%	15,4 %	28,2 %	30,8 %	25,2 %	23,6 %	20,2 %		11	13,7 % - 41,4 %
	Travailleurs âgés de 15 ans ou plus dont le lieu de travail habituel se situe dans la même municipalité que celle de résidence	%	30,3 %	28,4 %	21,8 %	38,6 %	56,8 %	51,1 %	(-)	51	6,0 % - 94,6 %
Revenu	Part du revenu total provenant de transferts gouvernementaux chez les personnes de 15 ans ou plus	%	16,1 %	17,1 %	23,1 %	20,9 %	18,0 %	15,0 %	(+)	18	8,9 % - 34,0 %
	Part du revenu total provenant de transferts gouvernementaux chez les familles économiques	%	ND	16,6 %	23,6 %	19,6 %	16,2 %	13,7 %	(+)	11	7,7 % - 31,8 %
	Personnes âgées de 18 à 64 ans à faible revenu dans les ménages privés selon la mesure de faible revenu (revenu après impôt; seuils de Statistique Canada) ¹²	%	ND	ND	13,2 %	14,0 %	17,6 %	16,0 %	(-)	41	3,9 % - 54,5 %
	Personnes âgées de 65 ans à faible revenu dans les ménages privés selon la mesure de faible revenu (revenu après impôt; seuils de Statistique Canada) ¹²	%	ND	ND	21,2 %	22,8 %	20,5 %	20,1 %	(+)	28	2,6 % - 54,1 %
	Taux d'assistance sociale (avec et sans contraintes à l'emploi) ³ (2011 à 2013)	%	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	0,0 % - 0,0 %
	Revenu médian après impôt des ménages	\$	ND	39 441 \$	41 157 \$	41 969 \$	41 614 \$	45 968 \$	(-)	39	17 846 \$ - 65 764 \$
	Revenu médian après impôt des familles économiques	\$	ND	43 384 \$	49 197 \$	51 779 \$	54 771 \$	59 560 \$	(-)	48	29 453 \$ - 82 142 \$
	Revenu médian après impôt de la population masculine âgée de 15 ans ou plus	\$	ND	23 440 \$	25 476 \$	26 329 \$	27 574 \$	29 419 \$	(-)	44	14 845 \$ - 39 332 \$
	Revenu médian après impôt de la population féminine âgée de 15 ans ou plus	\$	ND	16 483 \$	23 043 \$	20 441 \$	21 104 \$	22 073 \$	(+)	25	15 094 \$ - 32 741 \$
	Revenu médian après impôt de la population âgée de 15 à 24 ans	\$	ND	9 824 \$	14 152 \$	12 536 \$	10 740 \$	10 220 \$	(+)	5	6 266 \$ - 17 072 \$
	Revenu médian après impôt de la population âgée de 65 ans ou plus	\$	ND	17 562 \$	19 458 \$	18 917 \$	19 960 \$	20 231 \$	(-)	41	16 868 \$ - 36 195 \$
	Revenu médian d'emploi avant impôt de la population masculine âgée de 15 ans ou plus	\$	ND	26 031 \$	27 616 \$	27 089 \$	29 886 \$	33 448 \$	(-)	39	17 125 \$ - 44 809 \$
	Revenu médian d'emploi avant impôt de la population féminine âgée de 15 ans ou plus	\$	ND	16 027 \$	18 813 \$	19 716 \$	22 165 \$	25 066 \$	(-)	48	11 967 \$ - 34 569 \$
Logement	Propriétaires résidents	%	88,8 %	87,7 %	88,1 %	72,4 %	62,1 %	61,2 %	(+)	9	5,1 % - 94,6 %
	Propriétaires consacrant 30 % ou plus de leur revenu annuel brut au logement	%	12,6 %	17,3 %	20,1 %	12,8 %	13,4 %	14,9 %	(+)	3	0,0 % - 29,1 %
	Logements loués	%	11,7 %	12,3 %	12,4 %	27,6 %	37,9 %	38,6 %	(-)	58	5,9 % - 94,9 %
	Locataires consacrant 30 % ou plus de leur revenu annuel brut au logement	%	17,4 %	16,7 %	0,0 %	37,3 %	37,7 %	36,8 %	(-)	65	0,0 % - 59,1 %
	Locataires consacrant 50 % ou plus de leur revenu annuel brut au logement	%	8,7 %	0,0 %	0,0 %	10,2 %	16,4 %	17,4 %	(-)	55	0,0 % - 46,7 %
	Personnes seules consacrant 50 % ou plus de leur revenu annuel brut au logement (propriétaires et locataires)	%	11,4 %	11,1 %	0,0 %	14,5 %	19,6 %	19,9 %	(-)	64	0,0 % - 39,6 %
	Loyers bruts moyens (locataires)	\$	477 \$	493 \$	333 \$	556 \$	603 \$	685 \$	(-)	66	333 \$ - 806 \$
	Logements nécessitant des réparations majeures	%	16,1 %	7,0 %	11,9 %	8,2 %	6,5 %	7,2 %	(+)	6	1,1 % - 18,1 %
Environnement physique et social											
Environnement	Travailleurs âgés de 15 ans ou plus utilisant principalement le transport en commun pour se rendre au travail	%	0,9 %	0,0 %	0,0 %	0,5 %	3,0 %	13,3 %	(-)	47	0,0 % - 20,7 %
Défavorisation - Indice produit par Robert Pampalon											
Défavorisation matérielle	Indice de défavorisation matérielle ⁹		ND	E ⁸		ND	ND	ND	ND	--	--
	Population de 15 ans ou plus occupant un emploi	%	63,0 %	62,8 %	66,7 %	61,5 %	58,1 %	59,9 %	(+)	17	39,8 % - 73,1 %
	Population de 15 ans ou plus sans diplôme ou certificat au secondaire	%	48,5 %	40,0 %	28,9 %	30,6 %	24,2 %	22,2 %	(+)	21	9,1 % - 43,9 %
	Revenu moyen par personne âgée de 15 ans ou plus (brut)	\$	ND	26 435 \$	29 211 \$	29 034 \$	32 774 \$	36 352 \$	(-)	43	19 701 \$ - 57 164 \$
Défavorisation sociale	Indice de défavorisation sociale ¹⁰		ND	A ⁸		ND	ND	ND	ND	--	--
	Personnes séparées, divorcées ou veuves de 15 ans ou plus	%	13,1 %	15,1 %	10,9 %	13,3 %	15,0 %	14,4 %	(-)	48	5,4 % - 30,6 %
	Familles monoparentales ⁷	%	8,1 %	12,6 %	11,9 %	13,9 %	14,9 %	16,6 %	(-)	45	6,2 % - 27,7 %
	Personnes seules de 15 ans ou plus	%	ND	10,5 %	11,7 %	14,6 %	18,3 %	16,9 %	(-)	53	7,0 % - 50,2 %
	Personnes âgées de 65 ans ou plus vivant seules dans les ménages privés	%	ND	22,4 %	22,4 %	27,3 %	31,1 %	30,4 %	(-)	46	14,0 % - 76,1 %

Catégories et indicateurs	Communauté locale	Communauté locale	Communauté locale	MRC de Coaticook	Estrie	Québec	Ecart communauté / Québec ⁴	Parmi les 66 communautés locales en 2011		
	2001	2006	2011	2011	2011	2011	2011	Rang ⁶	Minimum - Maximum	
Données sociosanitaires										
Incapacité	Population âgée de moins de 65 ans ayant une incapacité ¹¹	%	ND	10,0 %	11,0 %	11,1 %	10,7 %	10,1 %	25	3,0 % - 18,9 %
	Population âgée de 65 ans et plus ayant une incapacité ¹¹	%	ND	39,5 %	27,3 %	36,6 %	37,6 %	36,8 %	37	0,0 % - 60,9 %

ND : Donnée non disponible

- Les données de population pour la MRC, l'Estrie et le Québec proviennent des estimations de l'Institut de la statistique du Québec. Pour les communautés locales, ces données proviennent du recensement. Elles ne sont pas corrigées pour le sous-dénombrement et ont été arrondies aléatoirement au multiple de 5 inférieur ou supérieur.
- Communautés locales d'environ 5 000 personnes, telles que définies par le milieu dans une perspective de « territoire vécu ».
- Indicateur non disponible à l'échelle des communautés locales.
- Écart de 2 % ou plus entre la communauté locale en 2011 et la province de Québec.
- Les variables concernant la scolarité ayant changé entre les recensements de 2001 et de 2006 pour tenir compte de l'évolution du système d'éducation au Canada, il faut être prudent dans les comparaisons temporelles effectuées sur ces dernières.
- Le premier rang correspond à la valeur la plus élevée observée parmi les communautés locales, sans connotation pour les indicateurs positifs ou négatifs. Les ex-aequos ont tous reçu le même rang, soit le rang le plus bas de la série de ces ex-aequos.
- La proportion de familles monoparentales a été calculée en comptant toutes les familles de recensement, qu'il y ait présence ou non d'enfants de moins de 18 ans dans la famille.
- A = défavorisation très faible; B = défavorisation faible; C = défavorisation moyenne; D = défavorisation forte; E = défavorisation très forte. Indice calculé sur une base estrienne.
- L'indice de défavorisation matérielle, développé par l'Institut national de santé publique du Québec, est obtenu à partir des trois indicateurs socioéconomiques suivants : le ratio emploi/population chez les 15 ans ou plus, la proportion de personnes de 15 ans ou plus sans certificat ou diplôme d'études secondaires, et le revenu moyen des personnes de 15 ans ou plus.
- L'indice de défavorisation sociale, développé par l'Institut national de santé publique du Québec, est calculé à partir des trois indicateurs socioéconomiques suivants : la proportion de personnes de 15 ans ou plus vivant seules dans leur domicile, la proportion de personnes de 15 ans ou plus séparées, divorcées ou veuves, et la proportion de familles monoparentales.
- Difficulté à entendre, à voir, à communiquer, à marcher, à monter un escalier, à se pencher, à apprendre ou à faire d'autres activités semblables, ou si la quantité ou le genre d'activités (maison, travail, école, déplacements, loisirs) sont réduits en raison d'un état physique ou mental, ou d'un problème de santé. États physiques ou mentaux et problèmes de santé qui ont duré ou qui sont susceptibles de durer six mois ou plus. Cet indicateur ne tient pas compte des gens vivant dans des ménages collectifs (ex. : CHSLD, hôpitaux, maisons de chambres).
- La mesure de faible revenu après impôt (MFR) est un pourcentage fixe (50 %) de la médiane du revenu après impôt ajusté selon la taille du ménage. La MFR pour un ménage composé d'une personne est de 50 % de cette médiane, et les MFR pour les autres tailles de ménages sont égales à cette valeur multipliée par leur échelle d'équivalence. Contrairement à la proportion de personnes vivant sous les seuils de faible revenu (SFR), les MFR ne varient pas selon la taille de la région de résidence. Ces deux indicateurs ne sont pas comparables entre eux. Par ailleurs, selon Statistique Canada, pour mesurer des changements dans le temps, l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 n'est probablement pas valide pour certains aspects du revenu, dont le faible revenu, et c'est pour cette raison qu'il est recommandé de ne faire aucune comparaison temporelle dans ce domaine, peu importe la mesure employée (MFR ou SFR).

À noter :

Dans les sections *Communauté locale*, les cases turquoise indiquent une variation supérieure ou égale à 2 % pour l'indicateur entre les recensements de 2006 et 2011.

À la section *Rang*, les cases turquoise indiquent que la communauté se situe parmi les 10 valeurs les plus élevées ou 10 valeurs les plus faibles dans l'ensemble des communautés estriennes.

Sources : Statistique Canada (Recensements 2001, 2006 et 2011), ISQ (Données démographiques générales et régionales), MSSS (Fichier des naissances vivantes), Portrait de santé de l'Estrie et de ses territoires 2006.

Légende :

2006	2011
↓	↓

Problème de comparabilité possible entre les données de l'Enquête nationale des ménages (ENM) et celles des recensements précédents (ex. : 2001, 2006).